

## Compte-rendu Réunion TLA du 5 octobre 2016

**Présents:** Jean Bornarel, Gérard Cognet, Laurent Coussedière, Didier Dumas, Thomas Granjon, Karine Pouliquen Thierry Rampillon, Pascal Sire.

Pascal Sire participe à la réunion pour préciser l'implication du CEA dans les travaux de l'Alliance.

- Le sujet des TLA est repris au niveau central compte tenu des enjeux forts qu'il revêt pour les personnels concernés.
- Le sujet de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) est un thème de réflexion interne qu'il ouvrirait volontiers avec l'Alliance pour des partages d'expériences.

Jean Bornarel évoque les travaux de l'Alliance sur le sujet et la publication d'un rapport sur la RSE/RSO avec le CIRIDD.

Laurent Coussedière a préparé un exposé en deux points :

- L'histoire récente du développement de Tiers-Lieux au niveau national en particulier dans le cadre du Comité interministériel sur la ruralité et le déploiement du télétravail. Il décrit précisément la situation dans la grande région AURA où les espaces de coworking sont majoritaires.
- Il porte une attention particulière à la région de Grenoble avec une logique du développement suivant le Sillon alpin.

Karine Pouliquen présente les objectifs qui pourraient être ceux du groupe de travail pour l'année 2016-2017.

Il s'agit de définir différents événements sur le thème des Tiers-Lieux ; elle cite : l'approche « bâtiment » d'un tel lieu, la problématique de télétravail, en particulier pour les grandes entreprises, les problèmes de sécurité de gestion des informations, la définition de TLA « hybrides » offrant différents services au territoire, l'expression des besoins et des réponses en la matière. Un mémento des « bonnes pratiques » pour la mise en œuvre d'un TLA pourrait être un objectif au terme de l'année. On signale que Grenoble (Col'Inn) sera l'étape du Tour de France du télétravail en 2017.

Thomas Granjon se présente au nom du TLA « La Fourmilière » à Monestier-de-Clermont qui accueille une vingtaine de coworkers. Il fait part de son expérience en matière d'accompagnement et de création d'un TLA en « milieu rural ». Pour lui le mémento qui est envisagé doit répondre aux critères du plus grand nombre.

Thierry Rampillon, architecte, aborde les bâtiments sous l'angle de « l'énergie et de l'usage ».

Pascal Sire revient sur les contraintes de sécurité liées à l'existence des tiers-lieux dont le concept implique une forte organisation du travail en entreprise. C'est un point sensible pour le CEA.

L'architecte doit distinguer dans la conception du lieu ce qui est fixe (invariant) dans un monde en mouvement (évolution).

Le tiers-lieu en milieu rural doit tenir compte de trois types d'acteurs : les entreprises, les usagers et les collectivités qui conditionnent souvent la viabilité de l'opération.

Jean Bornarel rappelle les « livrables » de l'AUEG correspondant à un thème de réflexion :

- Les comptes rendus des réunions de travail qu'il convient de diffuser en niveau des collectivités, celles-ci apparaissant de plus en plus concernées.
- Des événements plus ou moins importants sur différentes questions touchant au thème traité.
- Des publications synthèse sur un problème spécifique du thème.
- Le site web de l'AUEG pour la rubrique TLA.
- Un mémento des bonnes pratiques.

Comment être utile aux entreprises sur le sujet ? La méthode de « l'arbre de décision » créé dans le Groupe Efficacité énergétique du bâtiment (E2BAT) est conseillée.

Quelques sujets à explorer à l'aune des témoignages d'expériences en cours de mise en œuvre ou déjà réalisées :

- Le problème de la sécurité, appréciée différemment dans les entreprises.
- Le cadre légal du télétravail et des contraintes et/ou opportunités offertes par les TLA.
- L'animation des TLA.
- Fabriquer l'invariant (architecte) qui permet la mobilité (designer).
- Quel déploiement possible d'un TLA selon les entreprises, les collectivités et les usagers, trois acteurs qui sont le plus souvent associés dans la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un TLA.
- Le mémento des bonnes pratiques devra procéder d'un questionnaire adressé à différents acteurs.

La prochaine réunion est fixée au **mardi 22 novembre à 17h30** avec deux témoignages de TLA : un « urbain » (à préciser) et un « rural » (La Fourmilière).

L'invariant entre ces deux TLA devra être identifié ainsi que les caractères spécifiques de chacun (difficultés, contraintes, réussites, échec...).